





Dossier d'inscription Séjour "So British"

Du lundi 10 au mardi 18 Juillet 2023



Carte d'identité du jeune :

Tu es :  

Ton nom :

Ta date de naissance : / /

Ton prénom :

à :

Les responsables légaux

Le père

Nom :

Prénom :

 Téléphone :

 E-mail :

 Adresse :

.....

La mère

Nom :

Prénom :

 Téléphone :

 E-mail :

 Adresse (si différente du père) :

.....

Numéro de sécurité sociale :

Numéro allocataire CAF :

Bénéficiez vous de la CMU ? Oui Non

Observations à prendre en compte durant le séjour (Régime alimentaire spécifique, PAI etc...) :



.....
.....
.....



Le droit à l'image



Lors du séjour, nous serons amenés à prendre des photos des jeunes, notamment en groupe. Ces photos seront utilisées uniquement pour des publications sur le blog "La Gazette d'Ércan", affiches ou plaquettes concernant les séjours.

J'accepte que mon enfant soit photographié/filmé

Je refuse que mon enfant soit photographié/filmé

Les pièces à joindre au dossier

- La fiche sanitaire ainsi que la copie des vaccinations à jour
- Photocopie de la carte vitale
- Photocopie de la mutuelle
- Photocopie CMU (si bénéficiaire)



Le versement d'un tiers de la participation familiale est également demandé

Autorisation parentale

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales du séjour, déclare y souscrire et inscrire mon enfant à participer à toutes les activités prévues. D'autre part je m'engage à rembourser (s'il y a lieu) les frais médicaux engagés.

à

Le père

La mère

le

(signature obligatoire)

Cadre réservé au service jeunesse

Dossier reçu le :

Quotient CAF :

Dossier complet incomplet

Date du complément :

Conditions générales

Séjour "So British !"

Départ

*Lundi 10 juillet 2023
à 06h devant la mairie*



Retour

*Mardi 18 juillet
à 23h30 devant la mairie*

Angleterre

Skipton

Gîte
Curly Hills Campsite

Château, Blackpool
stade de Manchester



Respect
entre tous

Participation aux
tâches de la vie
quotidienne

Participation aux
activités et
animations proposées

Les attentes envers les jeunes



Le tout en profitant
de ses vacances !



Toute attitude ou comportement inacceptable (dangereux, violent, nuisible pour le groupe ou refus des règles définies) peut amener le jeune à être renvoyé dans sa famille. Les frais alors engagés seront intégralement à la charge des parents et aucun remboursement du séjour ne sera effectué.

Chaque jeune devra fournir à l'équipe d'animation un passport à jour ainsi que carte vitale européenne pour pouvoir partir sur ce séjour.

Les modalités de paiement

→ La participation familiale est fixée en fonction des quotients CAF et payable en trois versements

Erquinghemmois
QF ≤ 369

Erquinghemmois
370 ≤ QF ≤ 600

Erquinghemmois
QF ≥ 601

173,84€

183,38€

192,92€



Le remboursement sera possible uniquement sous certaines conditions

- Présentation d'un certificat médical interdisant la participation au séjour
- Soucis familial imprévu

↪ **Avant le 14 juin** : Remboursement de la totalité

↪ **Après le 14 juin** : le premier versement restera acquis à la mairie, sauf si la place est pourvue par un autre jeune.

Pour les paiements par chèque l'ordre est : *régie unique Erquinghem-Lys*